

Le 23 mai Interpeller le nouveau gouvernement Rassemblement national des établissements

Décret Robien, rentrée 2007, salaires...

Sommaire

- 1) Suppressions de postes Rentrée 07:
Record absolu Pages 2 et 3
- 2) Elèves sans papiers Page 3
- 3) Rassemblement national des CIO
Page 3
- 4) le 23 mai ensemble on continue
Page 4

Elections à la Ca Nationale

et Vote sur l'adhésion de la FSU à la CSI (Confédération Syndicale Internationale)

On vote du 2 Mai au 29 Mai

Toutes les infos ,
tout le matériel utile sur le site

Pour nous contacter

SNES

section académique de Versailles

3 rue Guy de Gouyon du Verger

94112 Arcueil Cedex

RER B Arcueil Cachan

téléphone 08 11 11 03 84

ou 08 11 11 03 85 (tarification locale)

Fax 01 41 24 80 62

Site www.versailles.snes.edu

Mail s3ver@snes.edu

Humeur Sarkozy a dit

4 000 €, ce n'est pas beaucoup

« toute personne qui gagne plus de 4 000 €, ... parce que, en plus, ce n'est pas beaucoup. »certes, pour partir en croisière ce n'est pas beaucoup ! Mais on s'en contenterait très volontiers !

EDITO

C'est donc en définitive Nicolas Sarkozy qui a été élu avec 53% des voix !

Nous savons tous que dans le contexte des nouvelles échéances et nouveaux enjeux autour des Législatives, nous avons à continuer et amplifier la mobilisation pour obtenir dans l'immédiat non seulement le respect des engagements pris par le candidat Sarkozy sur le décret de Robien mais aussi le rétablissement des postes supprimés pour la rentrée 2007(800 dans notre académie : voir pages 2 et 3)

C'est le sens du nouveau rendez-vous national d'action organisé par le SNES, le SNEP et le SNUEP en direction de l'opinion publique le 23 mai à Paris appelant les délégations d'établissements à venir nombreuses, porteuses d'affiches mettant en évidence les conséquences dramatiques provoquées par le décret de Robien et les amputations de moyens(voir page 4).

Le SNES avec l'ensemble de la profession doivent continuer à agir pour combattre plus largement une politique libérale dont les orientations sont clairement affichées et renforcées dans le programme du nouveau président de la république.

Notre responsabilité syndicale est lourdement engagée. C'est aussi la responsabilité de chacun et de tous de s'inscrire dans la dynamique de mobilisation et d'action engagée depuis des mois.

Tous ensemble, nous avons à porter encore plus fort les revendications syndicales en faveur d'une politique éducative ambitieuse pour tous les jeunes, d'un service public renforcé et de qualité, d'alternatives sociales garantissant le respect des différences et des droits fondamentaux et permettant à la fois une augmentation des salaires et une plus juste répartition des richesses.

L'heure n'est pas à l'attentisme. Le combat sera sans aucun doute difficile mais plus que jamais l'avenir est entre nos mains.

Marie-Damienne ODENT Guy LEBESGUE Jean-Jacques DUCHON

Suppressions de postes Rentrée 07: Record absolu !!

- ◆ En Janvier, dans un hebdomadaire des Yvelines, le Recteur annonçait «199 postes supprimés à la rentrée » et exprimait son *satisfecit*: « en matière de moyens d'enseignement, la situation (...) s'améliore », « aucune raison de s'inquiéter ». Pourtant, nos premières analyses montraient bien que la purge allait être bien plus sévère portant quasi exclusivement sur les collèges, SEGPA, Lycées généraux et technologiques et Post Bac : 757 emplois vont y être retirés pour la rentrée 2007 au prétexte de la baisse des effectifs et par application zélée du décret de Robien sur les décharges statutaires, soit en volume horaire 13626 heures.

**En 4 ans
31000 heures
supprimées
soit
l'équivalent de
23 collèges et
de 10 lycées**

- ◆ Depuis 2004, le Rectorat a prélevé sur ces mêmes structures plus de 31000 heures, ce qui équivaut à la fermeture de 23 collèges et de 10 lycées en 4 rentrées, pas loin du quart d'un département ! (Voir tableau 2).
- ◆ Le retrait des heures dans les établissements a évidemment des conséquences sur les postes fixes, aggravées par le choix du Recteur

d'augmenter la proportion d'HSA ce qui par effet mécanique accentue les suppressions de postes.

- ◆ On atteint ainsi **800 suppressions de postes, plus du double par rapport à la rentrée 2006 : un record absolu !!**(Voir tableau 1).
- ◆ Certaines disciplines déjà sinistrées (comme l'Allemand, les Lettres classiques, l'Eco Gestion ou les STI) n'offriront même pas assez de postes vacants pour replacer les collègues en mesure de carte, beaucoup offriront peu de postes en établissement au mouvement (Lettres modernes et Histoire Géo) ce qui générera des affectations contraintes et massives sur ZR... L'avenir est tout tracé pour de jeunes collègues TZR dans ces disciplines : une affectation sur un poste de Lettres-Histoire en Lycée professionnel...A cela s'ajoute une augmentation importante des postes à complément de service, ce qui va dégrader les conditions d'exercice de nombreux collègues.

Marie-Damienne ODENT Jean-François GAY

Tableau 1 : Evolution des dotations par structures entre 2004 et 2007

Explication : ce tableau fait la comparaison à partir des répartitions par grandes masses données au CTPA du 21 janvier 2004 et celui du 18 janvier 2007.

	Rentrée 2004	Rentrée 2007	Ecart 2004/2007	L'écart correspond à la fermeture de :
COLLEGE	295800 heures	279351 heures	- 16449 heures	23 collèges de 600 élèves
SEGPA	19890 heures	17342 heures	- 2548 heures	25 SEGPA d'une cinquantaine d'élèves
LYCEE Général et technologique + Post Bac	203303 heures	192509 heures	- 10794 heures	10 lycées de 800élèves
EREA	8750 heures	7350 heures	- 1400 heures	Pratiquement 3 EREA
S/Total	527743 heures	496552 heures	- 31191 heures	
LP	93403 heures	104696 heures	+ 11291 heures	Création de 9 LP de 500 élèves
TOTAL structures	621143 heures	601248 heures	- 19895 heures	

Tableau 2 : Suppressions de postes fixes

	Suppressions d'emplois en Collège, SEPA, LGT et Post Bacs	Suppressions de postes fixes en Collège, SEGPA, LGT et Post Bacs
Rentrée 2005	483	248
Rentrée 2006	452	384
Rentrée 2007	757	809
Total sur 3 rentrées	1692	1441

Par disciplines en Allemand il va y avoir 43 suppressions de postes fixes à la rentrée (115 en 3 rentrées !), en Lettres classiques : 36 suppressions (86 en 3 rentrées) en Eco Gestion : 41 suppressions (137 en 3 rentrées). Plus d'une cinquantaine de postes sont supprimés dans les disciplines de STI, 81 en Maths 77 en Hist/G, 96 en Lettres modernes, 71 en Anglais, 47 en SVT, 13 en Physiques, 9 en Musique...

Lycées

L'une des raisons qui - d'après le rectorat - justifie la baisse des dotations horaires est l'évolution démographique. Nous y avons donc regardé de plus près : si le rectorat avait maintenu des moyens constants par élève (concrètement ce qu'il appelle le H/E) entre 2004 et 2007, il aurait fallu réinjecter plus de 3000 heures en collège (rappelons que l'académie de Versailles avait déjà le H/E collège le plus bas de France!) et surtout plus de 8000 heures en lycée général et technologique!!!

Ainsi en 4 rentrées le lycée (Général, technologique et Post bac) a été la principale victime des choix budgétaires à Versailles car si l'évolution démographique a été peu sensible, les dotations ont été en constante réduction. Tout d'abord la fermeture de nombreuses formations : plus d'une centaine d'options LV3 en 2004 et surtout en Technologique : toutes les Premières d'adaptation en STT et STI (pas loin de 70 classes) toujours en 2004, une quarantaine de Premières STT à la rentrée 2005 et plus de 70 Terminales STT à la rentrée 2006. A cela il faut ajouter un émiettement des formations STI : quelques classes supplémentaires fermées à chaque rentrée.

Elèves sans papiers

Depuis l'application de la nouvelle loi Sarkozy sur le droit au séjour des étrangers, des jeunes majeurs sans papiers scolarisés qui ont demandé à être régularisés voient non seulement leur demande refusée, mais reçoivent en même temps une obligation de quitter le territoire (OQT) / soit un mois de délai pour partir, abandonner leurs études, quitter leurs proches.

A Meudon, à Bagneux, à Châtenay-Malabry, à Vanves, à Malakoff, à Montrouge et ailleurs, il y a des élèves sans papiers, ils ont déposé des dossiers, et n'ont pas eu de réponse, ou alors des refus de séjour. Où seront-ils demain ?

En Seine St Denis, 17 lycéens ont reçu une OQT en avril, les lycéens ont protesté. Le lycée Louise- Weiss d'Achères (78) s'est mis en grève pour sauver Stephan de l'expulsion. Au lycée Mounier de Châtenay (92), un élève s'est vu refuser sa régularisation alors qu'il répond à tous les critères, d'ailleurs ses 2 frères ont eu leurs papiers. Sans doute que les quotas de la préfecture étaient dépassés ?

Nous voulons un titre de séjour pour tous Participez aux rassemblements devant les préfectures ou sous préfectures les mercredis après-midi Informez vous et signez les pétitions sur www.educationsansfrontières.org

Agnès Verdurand

Mercredi 23 Mai 2007 **RASSEMBLEMENT NATIONAL DES CIO**

Vers la mi-mai, un nouveau gouvernement sera nommé.

La question de l'orientation reviendra sur le devant de la scène. Tous les rapports et groupes de travail mettent en avant une mauvaise image du service public d'orientation sans la rapporter aux dysfonctionnements structurels, pédagogiques, administratifs ni à la réduction drastique des recrutements de COPSY. Le forum des établissements et des CIO du 23 mai doit permettre d'interpeller le nouveau ministre de l'éducation nationale.

C'est le moment pour nous de prendre la parole. décrivons nos conditions réelles de travail avec la variété et la richesse de nos missions.

Nous proposons de rassembler 4500 journées ordinaires de Copsy et Dcio pour les présenter au nouveau ministre et saisir l'opinion et les media.

Le SNES invite les COPSYP et DCIO à participer en nombre à ce rassemblement.

Défendons tous ensemble le service public d'orientation. Refusons la partition du corps des COPSYP. Revendiquons des postes de COPSYP en nombre suffisant, travaillant dans des CIO rénovés disposant de moyens financiers conséquents. Réaffirmons l'importance de la dimension personnelle dans les choix d'orientation des adolescents

Inscrivez vous dès maintenant auprès de vos responsables académiques .

Des précisions parviendront rapidement à chaque inscrit.

Bulletin réponse à renvoyer à la fois:

➔ A un responsable académique COPSYP : C.Bur CIO Ste Geneviève des bois / C.Cherouvrier CIO Versailles / R.Riquois CIO Nanterre / D.Ralubedouet CIO Boulogne

➔ et au SNES national COPSYP-DCIO (fax : 01 40 63 29 76-mail : cio@sned.edu)

NOM :

PRENOM :

CIO :

je souhaite participer au rassemblement du 23 mai

(j'amènerai ma « journée ordinaire »)

j'envoie par fax (0140632976) ou par mail (cio@sned.edu) « ma journée ordinaire »

je souhaite contribuer financièrement au succès de ce forum des CIO



Décret de Robien, emploi public, égalité des chances, **LE 23 MAI ENSEMBLE ON CONTINUE !**

Les élections présidentielles viennent d'avoir lieu. Pour autant nos revendications restent pour un service public d'éducation qui assure la réussite de tous, pour une politique ambitieuse des salaires, des pensions et de l'emploi.

C'EST POURQUOI NOUS EXIGEONS :

- LE RETRAIT DES DECRETS DE ROBIEN ET DE LA LOI FILLON,
- LA RESTITUTION DE TOUS LES MOYENS DONT L'ECOLE A ETE AMPUTEE,
- LA PRESERVATION DES SALAIRES ET DE L'EMPLOI PUBLIC, ...

**IL EST MAINTENANT TEMPS QUE CE GOUVERNEMENT NOUS ENTENDE !
IL EST MAINTENANT TEMPS QUE NOTRE PROFESSION SOIT PRISE AU SERIEUX !**

Le 23 tous les établissements doivent être représentés lors du rassemblement qui aura lieu. Répondez au canevas ci-dessous en l'adaptant à la situation de votre établissement.

Vous pouvez venir : tirez le document au format A3 pour en faire un affiche et venez nous rejoindre.
Vous ne pouvez pas venir : remplissez les rubriques, renvoyez nous cette contribution par mail, nous ferons la pancarte et la joindrons aux autres.



MERCREDI 23 MAI. NOUVELLE JOURNEE D'ACTION DANS LE SECOND DEGRÉ.

DÉCRET DE ROBIEN, EMPLOI PUBLIC, ÉGALITÉ DES CHANCES,

ENSEMBLE ON CONTINUE !

APRES LES PRESIDENTIELLES, IL NE FAUT RIEN LÂCHER !

Après avoir réuni nos collègues en AG (ou en réunion d'information syndicale), le collège (ou le lycée), de (commune), a décidé d'envoyer une délégation au rassemblement du SNES, du mercredi 23 mai.

Notre délégation veut faire connaître nos revendications auprès du nouveau Ministre :

- Pour que le décret Robien soit abrogé.
- Pour que le Ministre nous rende nos heures d'enseignement.
- Pour que le Ministre nous rende nos postes d'enseignant.
- Pour que le Ministre nous rende nos forfaits UNSS.

Depuis le mois de janvier, les personnels du collège (ou lycée) ont déjà manifesté leur mécontentement :

- En occupant leur établissement, en collaboration avec les parents d'élèves, le (date de l'occupation).
- En ajournant les épreuves de Bac blanc (ou de brevet blanc), le (date).
- En votant contre (en s'abstenant, en refusant de participer au vote, en boycottant le CA ; rayez la mention inutile) la répartition des moyens d'enseignement, lors du CA du (date)
- En envoyant une délégation auprès de l'IA ou du Rectorat, le (date).
- En envoyant un communiqué de presse, le (date).
- En envoyant une délégation auprès du député (ou du sénateur de leur département).

**IL EST MAINTENANT TEMPS QUE CE GOUVERNEMENT NOUS ENTENDE !
IL EST MAINTENANT TEMPS
QUE NOTRE PROFESSION SOIT PRISE AU SERIEUX !**

Ce canevas réponse est téléchargeable sur notre site